



BPJEPS Educateur sportif Pêche de Loisir

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Animateur pêche tout public en Fédération Départementale de pêche, AAPMA...
- Moniteur guide de pêche indépendant

Pré-requis, Conditions d'accès (1)

- Être majeur
- Attestation de 50m nage libre
- Formation aux premiers secours
- Complétude du dossier de candidature et entretien sur le projet professionnel
- Admission si réussite aux Tests et Exigences préalables (tests techniques, oral, écrit)

EXAMEN, MODALITES D'EVALUATION

- **Diplôme de niveau 4 (niveau Bac)**
- **Epreuve A** (au centre de formation) : un dossier explicatif de de son projet d'animation (conception, mise en œuvre, réalisation). Oral de 20 minutes + entretien
- **Epreuve B** (sur le terrain): Un dossier de présentation des cycles d'apprentissage mineurs et adultes. Conduite d'une séance d'encadrement d'un groupe de mineurs
- **Epreuve C** (au centre de formation): Mise en situation professionnelle (conduire une séance avec public spécifique) + Entretien + Réaliser deux démonstrations techniques commentées
- Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- Les épreuves sont préparées en examens blancs et mise en situation pratiques et théoriques
- **N°RNCP : 28573 - Certif info : 20663**

POURSUITES D'ÉTUDES

- UC Complémentaire de Direction
- UC Complémentaire pêche de loisir en milieu maritime
- Tout autre BPJEPS

QUELQUES CHIFFRES (1)

- 93 % des candidats ont obtenu leur examen à la dernière session
- À 6 mois après sortie de formation : 90% d'insertion professionnelle dont 75% en création de structure d'animation et de guidage pêche

TARIFS (1)

- **Formation Continue** : 7975 € pour 8 mois, Tous publics, (demandeurs d'emploi, salariés...), possibilité d'aide au financement via un OPCO, Pôle emploi, la Région Occitanie, l'AGEFIPH, le compte CPF...
- **Apprentissage** : financement via l'OPCO du maître d'apprentissage, tarif selon le barème France Compétences
- Tarif adapté à la durée de formation (équivalences), **devis sur simple demande**

Nous consulter pour étudier la possibilité de prise en charge financière selon votre situation.

ACCESSIBILITÉ/ HANDICAP

- Accessibilité à la formation: nous consulter pour étudier avec notre référente handicap les aménagements selon le handicap. Vous pouvez la joindre au 05 65 47 00 60 ou par mail : delphine.gayraud@mfr.asso.fr

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

31 DURÉE*

- Session de 1171 h entre Janvier et octobre
- 730 heures en centre de formation
- 441 heures en entreprise

*Possibilité d'un parcours individuel de formation en fonction des vos diplômes et de votre expérience professionnelle

RHYTHME D'ALTERNANCE

- 3 semaines à la MFR / 1 semaine en entreprise, sauf été : 8 semaines en entreprise

STATUTS

- **Formation continue** tous publics, prise en charge possible des coûts pédagogiques pour demandeurs emploi, salariés... (nous consulter pour étudier chaque situation)
- **Apprentissage** jusqu'à 30 ans et plus si TH (Prise en charge par les OPCO des frais pédagogiques et d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- **Contrat de professionnalisation**
- **Autres** (ex : compte CPF, plan de formation, financement perso...)

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Fédération de Pêche
- Guide de pêche indépendant

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE CANDIDAT EN ENTREPRISE

- Partage de la connaissance du milieu avec le public
- Connaissance des différents publics
- Création d'un cycle d'animation adapté
- Encadrement et gestion autonome de séances d'animation



CULTIVONS LES RÉUSSITES

(1) Détails et mise à jour sur notre site internet www.mfrdenaucelle.fr

sur
8 Mois

Formation
adultes

Formation
continue ou
apprentissage

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

La formation se compose de 4 Unités Capitalisables à valider :

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure (Communiquer dans la vie professionnelle – Prendre en compte les publics dans leur environnement...)

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure (Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation)

UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention « pêche de loisir » (Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage).

UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention « pêche de loisir » pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou un cycle d'apprentissage dans le champ de la mention « pêche de loisir » (Conduire une séance sur les techniques de pêche – réglementation de la pêche – conditions de sécurité).

Les +

AGREMENT JEUNESSE ET SPORTS

- Organisme agréé par la DRAJES n°9381309

SUIVI INDIVIDUALISE

- Petits groupes d'adultes (12 à 16 stagiaires par session)
- Accompagnement au plus près du projet professionnel de chaque stagiaire

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Lien permanent avec le monde du travail via l'alternance
- Équipe pédagogique composée de formateurs professionnels, d'intervenants spécialisés, ... et en partenariat avec diverses structures professionnelles.

SITE DE FORMATION

MFR de NAUCELLE – CFA

7 rue de Villelongue 12800 NAUCELLE

TEL 05 63 47 00 60

Mail : mfr.naucelle@mfr.asso.fr

Siret 788 185 528 000 23

Vos interlocuteurs : tel 05 65 47 83 71

Jean-Michel BAUGUIL, Responsable Pédagogique : Jean-michel.bauguil@mfr.asso.fr

Régine PLASSE Administration formation continue et apprentissage : regine.plasse@mfr.asso.fr